

Le budget—M. Keyes

Nous sommes aux prises avec un problème qui nous mine dangereusement.

Mais une chose est claire quand vient le temps de payer une note de 6 milliards de dollars en intérêts à la fin de l'année budgétaire, c'est qu'il faut éponger ces intérêts avec les impôts ou en puisant dans les programmes. Pour que la note à payer n'empire pas l'an prochain au point de nous empêcher d'avoir des programmes, nous devons prendre certaines décisions. Quand nous examinons de près les mesures qui ont été prises, nous constatons que certaines ont été reportées après que nous nous sommes demandé si nous devions emprunter 3 milliards de dollars de plus.

Une voix: Répondez à la question.

M. le Président: Je regrette d'interrompre le ministre, mais son temps de parole est écoulé. Nous reprenons le débat. Le député d'Hamilton-Ouest à la parole.

M. Stan Keyes (Hamilton-Ouest): Monsieur le Président, je demande votre indulgence et celle de mes collègues afin de faire une légère digression. Je tiens à dire publiquement que j'ai ressenti diverses émotions quand mon chef a annoncé sa décision aujourd'hui: la tristesse, le vide, puis la solitude. Ensuite, je me suis senti fier d'avoir eu le privilège d'être candidat et d'avoir été élu à la Chambre des communes, surtout à cause d'un grand Canadien qui s'est dévoué au service de ses compatriotes.

C'est du fond du coeur que je remercie le très honorable chef de l'opposition (M. Turner). A lui et à sa belle famille, je souhaite santé, prospérité et beaucoup de bonheur à l'avenir.

Monsieur le Président, avant de parler de ce terrible affront aux Canadiens que le gouvernement appelle son budget, je voudrais rappeler les propos clairs, intelligents et pleins de sagesse que les parlementaires conservateurs ont tenus en 1983. Ils doivent sommeiller, ils n'ont même pas réagi à mes paroles.

Par exemple, le 19 avril 1983, l'ancien vice-premier ministre Erik Nielsen disait que «le secret budgétaire est un des principes fondamentaux de notre système parlementaire. . . il n'est pas nécessaire de défendre ce principe. . . la divulgation de renseignements au sujet des mesures contenues dans l'exposé budgétaire avant sa présentation au Parlement constitue en somme un mépris de l'autorité du Parlement».

Au cas où on ne verrait là qu'un simple caprice de la part d'un député conservateur, permettez-moi de citer l'actuel ministre de la Justice (M. Lewis), un homme dont je respecte la sagesse en matière parlementaire. Le 19 avril 1983, il faisait remarquer qu'on avait porté atteinte aux privilèges des députés en divulguant les documents

budgétaires à la presse avant de les présenter à la Chambre.

Il ajoutait que s'il s'agissait d'un accident: «Il a permis aux médias d'enfreindre son privilège (le privilège du ministre) en diffusant des choses à caractère confidentiel.»

M. Nielsen signalait que: «Le ministre n'a pas le choix: il doit démissionner. Il incombera à son successeur de préparer et de présenter un nouveau budget. . .»

Une voix: Qu'a-t-il fait?

M. Keyes: Oui, qu'a-t-il fait? Aucun d'entre nous ne s'étonnera, toutefois, de ce que le gouvernement actuel fasse totalement fi des sages conseils de ses propres membres. Il est manifeste qu'aucune de ses déclarations publiques n'est valable plus de trois mois, sans parler de trois ans. Il renie sciemment ses promesses, ses directives et ses énoncés de principes par pur pragmatisme politique. Par conséquent, cette formule douteuse de diffusion du budget par la presse est un outrage à la population canadienne et une atteinte à l'éthique démocratique de notre pays en ce qu'elle nuit à nos concitoyens les plus vulnérables et vient à l'encontre des promesses qui ont été faites pour obtenir le mandat de gouverner.

Des voix: Quelle honte!

M. Keyes: Dans un éditorial récent, le *Globe and Mail* a l'audace d'affirmer que le ministre des Finances est devenu «le symbole de toute la détermination financière dont le gouvernement est capable.» Je suis entièrement d'accord. Le ministre symbolise indubitablement le fiasco financier qui, depuis quatre ans, nuit au mode de vie canadien distinct et atteint des proportions horribles dans ce budget. Du point de vue financier, les budgets du député traduisent en fait la pire performance de tous les gouvernements que nous ayons eus depuis vingt ans, l'échec le plus retentissant.

Si les pronostics du budget de 1985 avaient été tant soit peu exacts, le déficit serait de 24 et non de 31 milliards de dollars. Si le député avait été le moins futé en 1986, ce serait 42,5 et non 50,5 milliards que nous payerions en impôt sur le revenu des particuliers. Si ses projets de réforme de 1987 avaient été financièrement solides, les réductions des dépenses gouvernementales représenteraient 75 et non pas seulement 29 p. 100 des réductions du déficit. S'il avait donné un rendement ne serait-ce qu'acceptable en 1988, le taux de prêt de la Banque du Canada se situerait à 7,8 et non à 12,6 p. 100.

Ce même ministre prédit maintenant que le budget fera encore des merveilles, que d'ici 1994, le taux de prêt de la Banque du Canada aura été ramené à 7,5 p. 100. Comment le croire maintenant? Le large fossé qui sépare les projections et promesses gouvernementales de la